



International Organization for Migration (IOM)
Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Organización Internacional para las Migraciones (OIM)

**Dialogue international sur la migration (IDM) 2012
La gestion des migrations dans les situations de crise**

**DEPLACEMENTS VERS UN LIEU SUR :
CONSEQUENCES MIGRATOIRES DES CRISES COMPLEXES**

Cet atelier d'intersession se déroulera les 24 et 25 avril 2012
à l'Organisation météorologique mondiale, Genève

Ordre du jour final

Le Dialogue international sur la migration 2012 vise à renforcer les synergies entre l'approche humanitaire et les politiques de migration pour trouver des réponses appropriées aux conséquences migratoires des crises complexes. Le premier atelier de la série pose en postulat que les dimensions migratoires des crises sont insuffisamment prises en considération, tant en théorie que dans la pratique. Plutôt que de réagir ponctuellement, il est indispensable que les institutions nationales et la communauté internationale se dotent de stratégies systématiques pour gérer les aspects des crises qui concernent la mobilité humaine. Si les migrations forcées sont déterminées par divers facteurs, les difficultés qu'elles posent sont particulièrement considérables lorsque la pauvreté, l'instabilité politique, une gouvernance déficiente se conjuguent à la dégradation de l'environnement et à des catastrophes naturelles. Des mouvements forcés en réponse à une situation extrême sont fréquents mais, régulièrement, les capacités nationales et internationales sont dépassées. En outre, les schémas des déplacements sont eux-mêmes loin d'être simples. Ainsi, des déplacements qui étaient initialement temporaires peuvent se prolonger ; des mouvements internes débordent les frontières ; et des situations de crise ou de déplacement suscitent d'autres formes de migration, comme la migration de travail, la migration vers des centres urbains, des mouvements irréguliers et mixtes, le trafic illicite et la traite. Cet atelier a principalement pour objectif de mieux saisir la diversité des schémas migratoires que peuvent engendrer les crises complexes, d'examiner l'utilité d'outils de politique migratoire pour faire face aux crises, et de sensibiliser à l'importance de la mobilité pour surmonter une crise, et plus particulièrement l'épineux problème des populations « prises au piège », incapables de fuir. Cette manifestation de deux jours offrira aux participants l'occasion de comparer les déplacements internes et transfrontaliers et de procéder à une réflexion et à des débats sur la notion de crises migratoires et sur les cadres institutionnels, les moyens d'action politique et les mécanismes de coopération disponibles, et d'entendre le témoignage de migrants.*

* Cet atelier est le premier d'une série. Le second aura lieu les 13 et 14 septembre 2012 et sera consacré à la question des migrants pris dans des crises dans des pays de transit et de destination (comme ce fut le cas des travailleurs migrants en Libye et dans les pays voisins en 2011).

24 avril 2012 PREMIERE JOURNEE	
9h00 – 10h00	<i>Enregistrement</i>
10h00 – 11h00	OUVERTURE DE LA SESSION
	<p>REMARQUES DE BIENVENUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Christian Strohal, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de l’Autriche auprès de l’Office des Nations Unies et des institutions spécialisées à Genève, Président du Conseil de l’OIM • Laura Thompson, Directrice générale adjointe de l’OIM
	<p>MISE EN SITUATION</p> <p>Les crises complexes s’accompagnent souvent de diverses formes de mouvements de population, essentiellement forcés. Cet atelier pose en postulat que la migration forcée – qu’il s’agisse de mouvements internes ou transfrontaliers – demande à être analysée à la fois du point de vue humanitaire et sous l’angle de la gestion des migrations. L’exposé de mise en situation introduira à la notion de « crise migratoire » et examinera les schémas de mobilité humaine engendrés par différents types de crise. Par ailleurs, en raison de la nature fluctuante des crises, les stratégies fondées sur des catégories clairement définies de populations touchées ont fait apparaître certaines limites, ce qui donne à penser que des solutions de rechange doivent être envisagées. Comme le montrera l’exposé, décideurs et praticiens ont à leur disposition une batterie de mesures pour faire face aux migrations forcées en tant que processus évolutif, qui vont de la prévention à des solutions durables en passant par la transition et le redressement. Cependant, il est nécessaire de redoubler d’efforts et d’innover pour appliquer les outils de politique migratoire existants aux situations de crise.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Md. Shahidul Haque, Directeur du Département de la coopération internationale et des partenariats, et Mohammed Abdiker, Directeur du Département des opérations et des situations d’urgence, OIM
11h00 – 13h00	SESSION I : DEPLACEMENTS INTERNES : REPONSES IMMEDIATES
	<p>Durant cette première journée, axée sur les déplacements internes, la session I présentera dans leurs grandes lignes les mesures de prévention, les outils d’intervention d’urgence et de redressement rapide, les stratégies de protection et d’assistance, ainsi que les cadres juridiques et institutionnels applicables aux déplacements internes. La question de l’accès aux populations touchées est particulièrement épineuse dans un contexte de déplacements internes suscités par des crises complexes dans lesquelles les autorités nationales et locales ne disposent pas des capacités et des ressources appropriées ou n’ont pas pleinement autorité sur le territoire. Différents mécanismes de réponse devront être mis en œuvre selon les schémas de déplacement, notamment en ce qui concerne la nature de l’installation (familles d’accueil ou camps) et l’endroit (zones rurales ou urbaines).</p>

	<p>Modérateur : Steffen Kongstad, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent de la Norvège auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Franklin Pedro Condori Chalco, Directeur général, Direction générale de la prévention et de la reconstruction, Vice-Ministère de la défense civile, Bolivie • Kate Halff, Directrice du Centre de suivi des déplacements internes, Conseil norvégien pour les réfugiés • Roger Zetter, Professeur émérite spécialiste des études sur les réfugiés, Centre d'études sur les réfugiés, Département du développement international, Université d'Oxford <p>Débat général</p>
13h00 – 15h00	<i>Pause de l'après-midi</i>
15h00 – 15h30	LA VOIX DES MIGRANTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Jude Brunache, Haïti <p>Modérateurs : Karoline Popp, Fonctionnaire adjointe chargée des politiques migratoires, Département de la coopération internationale et des partenariats, et Patrice Quesada, Fonctionnaire chargé de la transition et de la réadaptation, Département des opérations et des situations d'urgence, OIM</p>
15h30 – 17h00	SESSION II : DEPLACEMENTS INTERNES : MESURES A LONG TERME ET MECANISMES DE COOPERATION
	<p>Etant donné que les situations de déplacement interne sont souvent difficiles à dénouer et risquent de poser des problèmes à longue échéance, les participants et les orateurs seront encouragés, durant cette session, à analyser les moyens disponibles pour tenter d'apporter une réponse aux déplacements internes à l'intérieur d'un cadre de gestion des migrations. Les conséquences migratoires vont au-delà du déplacement initial. Par exemple, des crises persistantes associées à l'absence de solutions aux déplacements peuvent engendrer des mouvements secondaires ou accroître la migration rurale-urbaine. Quelles que soient les circonstances, des déplacements de longue durée auront diverses répercussions pour les lieux d'origine, de transit et de destination. Les débats aborderont des questions se rapportant à la localisation et au suivi des déplacements, ainsi qu'à la collecte de données sur ces situations à mesure qu'elles évoluent. Cette session offrira en outre l'occasion de faire connaître des pratiques efficaces suivies pour fournir des services aux populations déplacées et à la communauté plus large et répondre à leurs divers besoins économiques, sociaux, sanitaires et psychosociaux. Enfin, elle permettra d'aborder des questions touchant au retour, à la réintégration, à la consolidation de la paix et aux biens fonciers et immobiliers, et d'examiner des solutions pour mettre durablement un terme aux déplacements.</p>

	<p>Modérateur : Rudolf Müller, Chef du Service des interventions d'urgence, Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paula Gaviria Betancur, Directrice de l'Unité administrative spéciale de réparation aux victimes, Colombie • Clément Bélizaire, Directeur, Division Relogement et Réhabilitation de Quartiers, Unité Construction, Logements et Bâtiments publics, Haïti • Renos Papadopoulos, Directeur, Centre for Trauma, Asylum and Refugees, Centre d'études psychanalytiques, Université de l'Essex <p>Débat général</p>
17h00 – 18h00	EXPERIENCE ET PROGRAMMATION DE L'OIM
	<p>Les participants auront la possibilité de se familiariser avec la longue expérience de l'OIM en matière de gestion des conséquences migratoires des crises complexes et d'en tirer des leçons, ainsi que de réfléchir au rôle joué par l'Organisation dans les interventions humanitaires et au-delà.</p> <p>Modérateur : Md. Shahidul Haque, Directeur du Département de la coopération internationale et des partenariats, OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mohammed Abdiker, Directeur du Département des opérations et des situations d'urgence, OIM • Laurence Hart, Chef de la Division de l'aide aux migrants, Département de la gestion des migrations, OIM • Nuno Nunes, Coordonnateur du groupe sectoriel de la coordination et de la gestion des camps, Département des opérations et des situations d'urgence, OIM
	<i>Fin de la première journée</i>

25 avril 2012 DEUXIEME JOURNEE	
10h00 – 13h00	SESSION SPECIALE : REFLEXION SUR LES CRISES MIGRATOIRES
	<p>Cette session spéciale offrira l'occasion de réfléchir plus généralement à la notion de « crises migratoires » dans le contexte de divers pays et régions. Plus particulièrement, elle doit permettre d'examiner des moyens d'action novateurs, des approches concrètes et des stratégies de coopération visant à faire face aux mouvements de population massifs et complexes induits par une crise. Il sera particulièrement utile, à cet égard, de se pencher sur les complémentarités éventuelles entre les stratégies de migration et les approches humanitaires suivies pour répondre à une crise migratoire, tant au stade de l'intervention immédiate qu'à long terme. S'appuyant sur des scénarios internes et</p>

	<p>transfrontaliers, cette session se propose de jeter un pont entre la première et la seconde journée de l'atelier.</p> <p>Modérateur : Laura Thompson, Directrice générale adjointe de l'OIM</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • René Castro Salazar, Ministre de l'environnement, de l'énergie et des télécommunications, Ministère de l'environnement, de l'énergie et des télécommunications, Costa Rica • Stefano Manservigi, Directeur général, Direction générale Affaires intérieures, Commission européenne • Lancester Museka, Secrétaire permanent, Ministère du travail et des services sociaux, Zimbabwe • Catherine Wiesner, Sous-Secrétaire d'Etat adjointe, Bureau de la population, des réfugiés et des migrations, Etats-Unis d'Amérique • Camilo Gudmalin, Sous-Secrétaire, Département du bien-être social et du développement, Philippines <p>Débat général</p>
13h00 – 15h00	<i>Pause de l'après-midi</i>
15h00 – 17h00	SESSION III : DEPLACEMENTS TRANSFRONTALIERS
	<p>Cette session sera consacrée aux réponses apportées aux déplacements transfrontaliers au lendemain d'une crise et à long terme. Elle offrira l'occasion d'aborder leurs conséquences en matière de protection, d'aide, de sécurité humaine et de respect des droits humains des personnes touchées. Les discussions porteront sur les cadres juridiques existants et les politiques et pratiques en place, mais aussi sur les lacunes éventuelles qu'il y a lieu de combler pour répondre aux différents besoins de protection et d'assistance des populations déplacées par-delà des frontières internationales. Les participants seront invités, par ailleurs, à se pencher sur les moyens permettant d'appliquer les cadres et politiques de gestion des migrations (protection temporaire, non-éloignement, intégration, regroupement familial, migration de travail temporaire, retour ou réadmission) dans un contexte de déplacements. Alors que les réponses des Etats aux déplacements transfrontaliers sont clairement ancrés dans le cadre juridique international, cette session sera aussi l'occasion de comparer les diverses approches adoptées à l'échelle nationale et régionale pour répondre aux déplacements transfrontaliers et en tirer des enseignements. A cet égard, une place importante sera donnée à l'impact des déplacements transfrontaliers sur des schémas migratoires préexistants, ainsi qu'à leurs conséquences pour le développement.</p> <p>Modérateur : Tom Hockley, Chef de l'Unité de soutien aux bureaux régionaux et de coordination interinstitutions, Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies</p>

	<p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Feda Gharaibeh, Directeur de l'Unité de la coordination pour l'Iraq, Ministère de la planification et de la coopération internationale, Jordanie • Paulo Sérgio de Almeida, Président du Conseil national de l'immigration, Brésil • Berlan Alan, Chef du Département de la migration, Ministère des affaires étrangères, Turquie • Wei-Meng Lim-Kabaa, Chef du Service de réinstallation, Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés • Abbas Gullet, Secrétaire général de la Société de la Croix-Rouge, Kenya <p>Débat général</p>
17h00 – 18h00	<p>SESSION FINALE : METHODES DE GOUVERNANCE DES MIGRATIONS FACE AUX CRISES MIGRATOIRES</p>
	<p>Dans le prolongement des discussions sur les possibilités politiques et opérationnelles permettant de faire face aux conséquences migratoires des crises complexes, et plus particulièrement sur les moyens d'intégrer les interventions humanitaires et les réponses de politique migratoire, cette session aura pour but de résumer et de conclure les débats en encourageant les participants à réfléchir ensemble aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment, dans la pratique, la notion de « crises migratoires » permet-elle de faire face à des crises caractérisées par d'importants mouvements de personnes ? • En quoi la mobilité humaine accroît-elle ou réduit-elle la vulnérabilité ? Comment les Etats et la communauté internationale peuvent-ils améliorer la prévention et la préparation des migrations forcées et la protection des migrants, tout en favorisant la mobilité dans l'intérêt des populations touchées par une crise ? • Quels sont, précisément, les rôles et responsabilités des Etats et de la communauté internationale en matière de réponse aux conséquences migratoires des crises complexes ? • Comment les cadres de gestion des migrations peuvent-ils soutenir-ils les réponses apportées aux crises, à court et à long terme ? • Quels enseignements tirés des réponses aux déplacements internes peuvent être transposés aux migrations forcées transfrontières, et vice versa ? • Quelles sont les principales différences qui caractérisent les réponses aux crises migratoires selon qu'elles sont provoquées par des catastrophes naturelles ou des conflits, ou par des déplacements urbains ou ruraux ? <p>Modérateur : Gervais Appave, Conseiller spécial pour les politiques, OIM</p> <p>La Directrice générale adjointe de l'OIM, Laura Thompson, présentera un résumé des conclusions de l'atelier.</p>
	<p><i>Fin de l'atelier</i></p>